

de considérer l'*Erigeron frigidus* Boiss. comme une simple variété de l'*E. uniflorus* L.; mais qu'il serait très intéressant de vérifier la présence dans les Alpes, annoncée par M. Gandoger, du véritable *E. frigidus* Boiss., dont l'aire géographique se trouverait ainsi très notablement élargie.

M. Malinvaud fait la communication suivante et présente à la Société les espèces qui y sont mentionnées :

PLANTES NOUVELLES POUR LES DÉPARTEMENTS DU LOT ET DE LA CORRÈZE;
par **M. Ernest MALINVAUD.**

En attendant de publier la suite de mes observations sur la flore du Lot (1), j'extraits de mes notes l'indication de quelques espèces et de deux formes hybrides signalées pour la première fois, du moins à ma connaissance, dans ce département.

SCLERANTHUS PERENNIS L. — Espèce, d'après T. Puel, « à rechercher dans le département » (2). J'en ai rencontré une forme naine, le 23 juin dernier, dans un chemin pierreux, au Bouyssou (cant. de la Capelle-Marival), avec *Trifolium glomeratum*, *Medicago orbicularis*, etc., et à côté d'une très remarquable variété de *Scleranthus annuus*, rentrant dans le groupe des formes à dichotomies régulières et à tige grêle dont le *S. tenellus* Reichb. est un exemple; les échantillons du Bouyssou, à fleurs très peu nombreuses, solitaires dans les dichotomies, peuvent être rattachés à ce dernier comme sous-variété *oliganthus*.

× **VERBASCUM NOUELIANUM** Franchet (*V. Thapsus* × *floccosum*). — Thémines, 10 juillet 1888, au bord d'un chemin, dans le bourg.

× **VERBASCUM REGELIANUM** Wirtg. (*V. Nisus* Franchet, *V. floccoso-Lychnitis*) form. *pilis staminum omnibus albis*. — Dans le causse entre Thémines et Flaujac, 29 juin 1887.

Je dois à l'obligeance de M. Franchet, le monographe autorisé des *Verbascum*, la détermination précise de ces deux hybrides, dont l'état civil m'embarrassait. Les *Verbascum floccosum* et *Lychnitis* sont très répandus dans la région.

EUPHORBIA HYBERNA L. et **LUZULA NIVEA** DC. — Ces deux espèces ne

(1) Voy. le Bulletin, t. XXXVI (1889), pp. CCXLVI et suiv. des *Actes du Congrès*.

(2) T. Puel, *Catal. pl. du Lot*, p. 96.

sont même pas mentionnées dans le *Catalogue* du Dr Puel, où sont cependant indiquées les plantes des départements voisins à rechercher dans celui du Lot. J'ai trouvé l'une et l'autre, le 18 juin dernier, à trois kilomètres environ de la Capelle-Marival et à une altitude évaluée à 450 mètres, sur la lisière d'un bois montagneux qui bordait une des prairies de la vallée de Rouget, dite aussi « la Beale de l'Homme Mort ». L'*Euphorbia hyberna* était clairsemé et en fruit, tandis que le *Luzula nivea*, très abondant et en pleine floraison, décorait de ses élégantes panicules blanches le penchant du coteau. — Je récoltai le même jour dans la vallée de Rouget : *Carum verticillatum*, *Arnica montana*, *Senecio adonidifolius* (non fleuri), *Lysimachia nemorum*, *Anagallis tenella*, *Orchis conopea* et *bifolia*, *Serapias Lingua*, etc. — Quelques jours auparavant, 14 juin, j'avais noté aux environs immédiats de la Capelle : *Stellaria nemorum*, *Oenanthe pimpinelloides*, *Knautia arvensis* var. *integrifolia*, *Linaria Cymbalaria* (sur un mur), *Fegatella conica*, etc.

Enfin une intéressante découverte, faite à Thémines le 16 juin de cette année, est celle de l'*Aconitum lycoctonum*, à côté du *Stachys alpina*, au bord du ruisseau qui arrose la prairie des Pradasses. Le Dr Puel, dans son *Catalogue*, p. 122, assigne comme habitat à cette plante les « Bois des hautes montagnes, R. », avec une seule localité : « Cahus, cant. de Bretenoux ». Elle descend rarement à l'altitude de Thémines (347 mètres).

Ayant eu l'occasion, le 11 juin dernier, d'herboriser, à 12 kilomètres environ de Brive, sur les bords de la Vézère qui sépare en ce point le département de la Corrèze de celui de la Dordogne, et ma promenade n'ayant guère dépassé le domaine du Perrier, appartenant à mon ami M. Édouard Dumas et situé dans la commune de Mansac, j'ai constaté sur ce faible parcours nombre d'espèces offrant de l'intérêt, notamment : *Hesperis matronalis* (extrêmement abondant), *Linum gallicum*, *Impatiens Noli-tangere*, *Astragalus glycyphyllos*, *Oenanthe pimpinelloides*, *Rubia peregrina* forma *angustifolia*, *Knautia dipsacifolia*, *Tolpis barbata*, *Andryala integrifolia*, *Rhinanthus minor*, *Euphorbia pilosa*, *E. stricta*, *E. platyphyllos*, *Gaudinia fragilis*, et une intéressante variété d'*Agropyrum caninum*, ce dernier nouveau pour la Corrèze, M. Rupin ne mentionnant dans son *Catalogue* que les *A. glaucum* et *repens* (1).

(1) Ernest Rupin, *Catal. des plantes vasculaires du département de la Corrèze*, p. 261.

M. Franchet donne lecture d'une lettre de M. Foucaud exprimant l'avis que l'*Ænanthe silaifolia* M. B. a été méconnu et confondu par plusieurs botanistes, notamment dans l'Ouest, avec l'*Æ. peucedanifolia*; par suite il y aurait lieu de vérifier les échantillons déterminés sous ce dernier nom pour arriver à connaître d'une façon précise la distribution géographique de ces deux *Ænanthe*.

M. G. Camus a eu l'occasion de montrer à Foucaud un *Ænanthe* recueilli à Neuvy-sur-Barangeon et qui n'était autre que l'*Æ. silaifolia*.

Par contre M. Malinvaud a soumis à M. Foucaud des *Ænanthe* récoltés à Thémines (Lot) et qui ont été reconnus avoir été exactement attribués à l'*Æ. peucedanifolia*.

M. Franchet a constaté la présence dans Loir-et-Cher de l'*Æ. silaifolia*.

M. Camus dit qu'il résulte des recherches faites par M. Foucaud, dans l'herbier des environs de Paris au Muséum, que l'*Æ. silaifolia* a été récolté à Nemours, par Mérat et à Dreux par Weddell.

M. Malinvaud donne lecture d'un passage d'une lettre de M. Foucaud, qui annonce la découverte du *Plantago serpentina*, dans les environs de Soubise, près de Rochefort-sur-Mer.

M. Malinvaud présente à la Société un travail intitulé : *La Flore mycologique de la Haute-Vienne, d'après les publications et l'herbier d'Édouard Lamy de la Chapelle*; il donne un aperçu du contenu de ce Mémoire et remercie MM. Boudier, Hariot et Rolland du précieux concours qu'ils ont bien voulu lui prêter, soit pour les déterminations, soit pour la classification des espèces (1).

SÉANCE DU 11 NOVEMBRE 1892.

PRÉSIDENCE DE M. PRILLIEUX.

M. le Président déclare ouverte la session ordinaire de 1892-93 et annonce une nouvelle présentation.

(1) Ce Mémoire sera imprimé dans le Bulletin de l'année 1893.